

LE DÉPARTEMENT UTILE POUR LES TERRITOIRES

LA SAÔNE-ET-LOIRE DE PLUS EN PLUS CONNECTÉE

Pour répondre à l'enjeu prioritaire qu'est le déploiement de la fibre optique pour l'économie locale, pour l'innovation industrielle et l'attractivité du territoire ainsi que le maintien et le développement des services, le Département a adopté une stratégie d'aménagement numérique qui planifie la construction de ce réseau très haut débit sur son territoire.

Parce que le projet est ambitieux et complexe, les travaux visant à déployer la fibre à l'échelle du territoire sont échelonnés dans le temps, avec un objectif de couverture progressive de la totalité du département par l'ensemble des opérateurs d'ici 2023. C'est un planning resserré et une prouesse technique si l'on compare au temps qu'il a fallu pour créer des réseaux de téléphonie ou électriques.

QUI DÉPLOIE LA FIBRE EN SAÔNE-ET-LOIRE ?

Le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Saône-et-Loire, et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement et l'accès de tous aux usages du numérique.

AMII

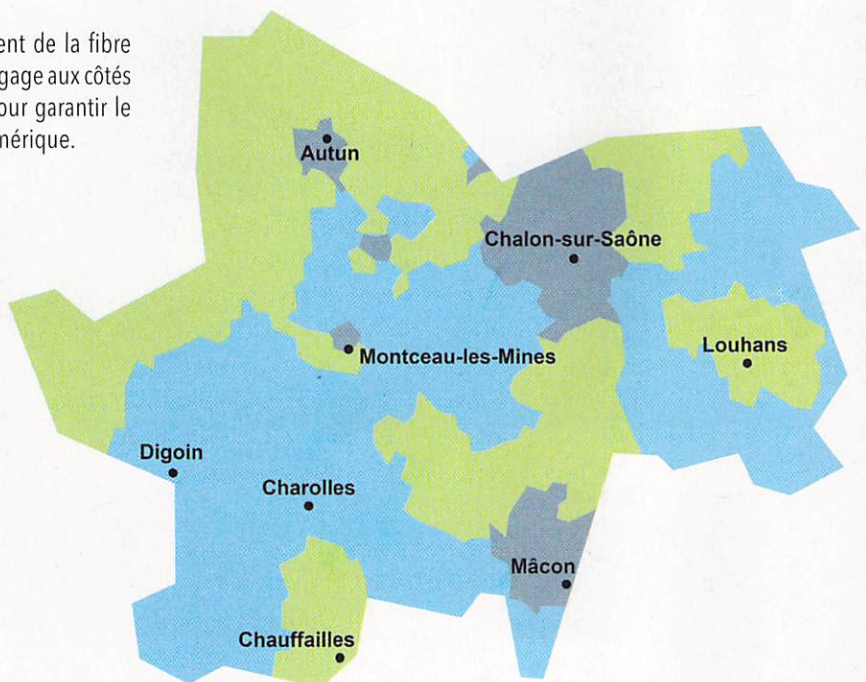
Réseau déployé par les opérateurs privés Orange et SFR dans les agglomérations en zone AMII* : 135 000 foyers d'ici fin 2020

RIP

Réseau d'initiative publique (RIP) déployé par le Département : 102 000 foyers d'ici fin 2023

AMEL


Réseau déployé par l'opérateur privé Covage sur la zone AMEL** : + de 100 000 foyers d'ici à 2023



* Appel à manifestation d'intention d'investissement

** Appel à manifestation d'engagements locaux



 Retrouvez les dernières opérations de déploiement de la fibre dans notre retour en images en page 7.

LE DÉPARTEMENT VOUS CONNECTE

Dans le Réseau d'initiative publique (RIP71), le Département construit de A à Z un nouveau réseau de télécommunication qui s'appuie prioritairement sur les infrastructures aériennes et souterraines existantes. La couverture du Réseau d'initiative publique (RIP71) représente :

- **30 000 km** de réseau de fibre optique déployés
- **Plus de 283 000 km** de fibre optique tirés
- **25 centres optiques** aménagés
- **252 armoires** installées
- **20 800 prises** en travaux
- **14 400 prises** construites
- **8 000 prises** raccordables

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



ÉTUDES

Identification des adresses à raccorder et élaboration du plan du futur réseau.



TRAVAUX

Installation des éléments réseau, génie civil, déploiement sur infrastructures aériennes et souterraines.



OUVERTURE COMMERCIALE

Les habitants sont informés individuellement de l'ouverture commerciale. Il est possible de souscrire un abonnement à la fibre auprès d'un fournisseur d'accès à internet.



RACCORDEMENT À LA FIBRE POSSIBLE

Prise de rendez-vous avec le fournisseur d'accès à internet pour le raccordement final.

QUAND ET COMMENT SOUSCRIRE UN ABONNEMENT ?



Consultez la carte interactive sur saoneetloire71.fr, en cliquant sur la rubrique « LA FIBRE » en page d'accueil, afin de vérifier si les travaux sont terminés et si votre logement peut recevoir la fibre.



Convenez d'un rendez-vous avec un fournisseur d'accès internet (rendez-vous sous 15 jours en moyenne sauf difficultés particulières).



Un technicien se déplace pour tirer le câble de fibre entre le boîtier situé dans la rue ou dans l'immeuble et la prise terminale optique (durée de l'intervention variable selon la complexité des travaux à réaliser).



OÙ EN SONT LES TRAVAUX AUTOUR DE VOTRE LIEU D'HABITATION ?

Consultez la carte interactive de l'avancement des déploiements de la fibre optique en Saône-et-Loire : saoneetloire71.fr/accueil/amenagement-numerique/tres-haut-debit